

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

Convocation en date du 27 mars 2024,
Nombre de délégués en exercice : 37

N° D2024014

Objet : Compte de gestion 2023

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : M. André MOINGEON

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU
Patrick BOUVARD - Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan
GINDRE - Mireille MORNAY - Bernard PERRET – Benjamin
RAQUIN - Jean Luc ROUX
CCPA : Hélène BROUSSE – André MOINGEON – Max ORSET
Frédéric TOSEL
CCD : Gérard BRANCHY – Jean François JANNET
3CM : Andrée RACCURT
CCMP : Josiane BOUVIER – Claudé CHARTON
CCBS : Jean Jacques BESSON
RAPC : Antoine BAUTAIN
HBA : Alain AUBOEUF

Excusés remplacés par le suppléant :

CCD : Audrey CHEVALLIER remplacée par Martine MOREL
PIRON

Excusés ayant donné procuration :

CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX
CCPA : Bernard GUERS pouvoir à André MOINGEON
3CM : Jean Philippe FAVROT pouvoir à Andrée RACCURT
CCBS : Philippe PLENARD pouvoir à Jean Jacques BESSON

Excusés :

CA3B : Jean Marc THEVENET
CCPA : Elisabeth LAROCHE - Vincent MANCUSO
CCD : Sonia PERI
3CM : Philippe GUILLOT-VIGNOT
CCMP : Christine FRANCOIS

Absents :

CCPA : Gilbert BOUCHON
RAPC : Frédéric MONGHAL
CCV : Guy DUPUIT

Monsieur Bernard Perret, Vice-président finances propose de délibérer sur le compte de gestion 2023.

Il demande aux membres du Comité syndical de comparer les résultats du compte administratif 2023 et ceux du compte de gestion 2023 arrêtés par le Payeur. Ils s'établissent ainsi :

	Résultat de clôture Exercice 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	- 566 263.89	884 890.02	318 626.13
Fonctionnement	8 446 803.37	1 890 593.10	10 337 396.47
Total	7 880 539.48	2 775 483.12	10 656 022.60

Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

CONSTATE que les résultats du compte de gestion, soumis par le receveur de la Paierie Départementale, sont identiques à ceux du compte administratif 2023 établis par Organom

APPROUVE le compte de gestion 2023

ARRETE définitivement les résultats de l'exercice 2023

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

Yves CRISTIN
Président

